

DESCRIPTIF SOMMAIRE INDIVIDUEL

Résidence L'Esprit du Saucats Lots 5.1 à LA BREDE

GROS-ŒUVRE

- Déblais, terrassements en pleine masse, fouilles en puits et en rigoles.
- Fondations gros béton et béton armé pour semelles filantes l'ensemble ancrage dans le bon sol suivant les prescriptions de l'étude de sols et calcul du BET.
- Longrines en Béton armé, canalisations.
- Nivellement, réalisation de la plateforme, polyane et dallage.
- Traitement préventif anti parasitaire des sols.
- Terrasse extérieure en béton armé ou en structure bois sur plot béton.
- Plancher haut rez-de-chaussée et balcon en béton armé.
- Structure : béton banché, poteaux et poutres béton armé, maçonnerie en Briques.
- Murs séparatifs entre maisons en béton banché surélevés de maçonnerie d'aggloméré de ciment en combles.
- Enduit extérieur teinté dans la masse finition grattée, vêtue collée de pierre de pays suivant plan architecte.
- Bardage en Sapin traité classe II lasuré ou fibre de bois reconstitué haute densité thermolaqué type canexel au choix de l'architecte.
- Mur à ossature bois des locaux jardin composé d'une ossature Sapin traité classe II et un bardage dito maison.

CHARPENTE

- Comportant : pannes bois, poteaux, chevrons, étrésillons ou fermettes et demi industrielles triangulées ou solution mixte.
- Ensemble recevant un traitement insecticide et fongicide avec délivrance d'un certificat.
- Isolation par laine minérale : projection en tapis sur faux plafond sous couverture tuiles au dernier niveau conforme à l'étude thermique.
- Bandeaux en PVC.
- Conduit de cheminée type Poujolat prêt enduit y compris tube Inox galva en attente dans une trappe isolée dans le plancher haut rez-de-chaussée.

COUVERTURE ET ETANCHEITE

- Couverture en tuiles romanes posées sur liteaux, faitages et arêtières à sec, tuiles à douille pour événements sanitaires pour partie de toit sous charpente.
- Chêneau, noues, solins en zinc.

- Descentes : en aluminium ou en PVC.
- Partie en terrasse accessible sur garage : complexe d'étanchéité indépendante par bi-couche élastomère soudable, protection en caillebotis posés sur plots.
- Terrasse non accessible : étanchéité protégée par gravillons composés de pare vapeur, isolation, complexe bi-couche élastomère, relevés, équerres, sorties terrasses VMC/EU/EV, ou auto protégée au choix de l'architecte.

CLOISONS INTERIEURES, DOUBLAGES, PLAFONDS

- Cloisonnement de panneaux monoblocs à parements en plaque de plâtre de 50mm.
- Isolation par panneaux composites isolants + plaques de plâtre posées sur les faces internes des murs extérieurs, pose collée sur support gros œuvre.
- Réalisation de panneaux composites avec laine de verre pour isolation phonique pour gaines intérieures des appartements.

MENUISERIES EXTERIEURES ET FERMETURES

- Menuiseries extérieures en PVC blanc ouvrant à la française 1 ou 2 vantaux avec ou sans partie fixe, latérale ou allège, classement A3E3V2, Label Acotherm, certificat NF CSTBAT bloc baie, double vitrage isolant faible émissivité – certification CEKAL.
- Occultation par volets roulants, coffre PVC, tabliers en PVC ou aluminium suivant largeur manœuvre électrique dans les séjours et par tringle oscillante dans les autres pièces (sans occultation sur les menuiseries en angle dans les cuisines avec vitrage retardateur d'effraction).

MENUISERIES INTERIEURES

- Huisseries métalliques recevant des portes alvéolaires laquées finies SUPERLAK à recouvrement, béquilles galbées sur plaques.
- Les portes d'entrée des maisons sont à laquer et condamnées par une serrure à larder de sûreté 3 pènes. Béquille double en aluminium anodisé. Avec œilleton.
- Placards équipés de façades coulissantes ou pivotantes en panneaux recouverts de couleur blanche.
- Aménagements : penderie dans entrée, penderie/étagères dans chambres (suivant plans).
- Escalier et garde-corps bois en Pin de première qualité revêtu de peinture.
- Trappes de visite pour gaines intérieures et attente de cheminée.
- Boîtes aux lettres qualité extérieure.

SANITAIRE

- De couleur blanche de 1^{er} choix.
- Tuyauteries d'alimentation eau chaude et froide en cuivre et en polyéthylène réticulé sous fourreaux.
- Evacuation en PVC, chutes verticales et collecteurs sous dallage.
- Réseau général horizontal : sous dallage suivant plan, remontée verticale dans les étages pour distribution pièces d'eau.

SALLE DE BAINS

- Meuble de salle de bains avec portes, façades revêtues de polymère, ou MDF laquées, ou panneaux mélaminés.
- Bandeau lumineux, plan avec vasque monobloc en marbre de synthèse, ou plan en stratifié postformé avec vasque acrylique intégrée et affleurante au choix de l'architecte – Miroir entre plan et bandeau lumineux.
- Baignoire équipée d'une robinetterie mitigeuse flexible et douchette.

SALLE D'EAU

- Receveur de douche équipé d'un mitigeur, douchette, flexible, support mural.
- Meuble de salle de bains avec portes, façades revêtues de polymère, ou MDF laquées, ou panneaux mélaminés.
- Bandeau lumineux, plan marbre pré-percé pour vasque munie de robinetterie mitigeuse, ou plan avec vasque monobloc en marbre de synthèse, ou plan en stratifié postformé avec vasque acrylique intégrée et affleurante au choix de l'architecte – Miroir entre plan et bandeau lumineux.

WC

- Cuvette WC équipée d'un réservoir (3L/6L) attendant avec mécanisme double touche, abattant double.

CUISINE

CUISINE DES T3, T4, T5

- Table évier 120 x 60 en grès, deux bacs et un égouttoir à poser sur meuble bas - robinetterie mitigeuse.
- Robinets et siphons pour machine à laver la vaisselle et machine à laver le linge (nota certaines maisons dans bains ou celliers intérieurs suivant plan).

CHAUFFAGE – EAU CHAUDE- SANITAIRE – VENTILATION

Le chauffage sera assuré :

- Par des émetteurs électriques directs de type convecteurs à sortie frontale homologués CE, NF électricité performance, catégorie C, régulation thermostat électronique à compensation de dérive (suivant étude spécialisée).
- Radiateur sèche serviette électronique à fluide caloporteur pour bains et salle d'eau.
- Gestionnaire d'énergie une ou deux zones de programmation permettant une dérogation temporisée, délestage.
- Eau chaude sanitaire fournie par chauffe-eau électrique individuel résistance céramique fonctionnement en heures creuses.
Pouvant être posé stable, mural ou suspendu au plafond :
 - 200 litres pour T3

- 250 litres pour T4
- 300 litres pour T5
- Ventilation mécanique contrôlée de type hygroréglable de type B.
- Entrées d'air hygroréglables dans les pièces sèches et bouches d'extraction hygroréglables dans les pièces humides (cuisine, bains, salles d'eau, WC, cellier). L'ensemble assurant le renouvellement d'air.

ELECTRICITE

- Alimentation en électricité assurée en accord avec l'EDF à partir du réseau existant.
- Installation conforme aux normes en vigueur, contrôle final par CONSUEL.

TELEVISION CABLEE – FM

- Par antenne individuel réseau de Câble pour alimenter une prise dans séjour et une prise dans une chambre.

TELEPHONE

- Prises suivant réglementation raccordées sur réseau France TELECOM en attente dans gaines techniques ou chambre extérieure.

SERRURERIE CLOTURE

- Porte de garage métallique motorisée type Tubotau thermolaquée basculante à débordement commande par télécommande et verrouillage à poignée.
- Eléments extérieurs des balcons : garde corps en bois traité classe II à peindre aspect suivant carnet de détail de l'architecte.
- Clôture séparative des jardins mitoyens type Gantois hauteur 1,50m et occultation par claustras métalliques à remplissage bois au droit des terrasses. L'ensemble des clôtures sera doublé d'un seul côté par une haie vive.

REVETEMENTS DE SOL

Rez-de-chaussée et étages

- Carrelage avec plinthes assorties pour entrée, séjour, pièces humides et placards attenants.
- Lames de revêtement de sol stratifié flottant pour : chambres et couloir nuit clos y compris placard.

REVETEMENTS MURAUX

- Faïence au-dessus du plan cuisine ou de la table évier et son retour.
- Faïence périmétrique au-dessus de la baignoire ou du receveur jusqu'au plafond.
- Jupe de baignoire faïencée compris trappe de visite.

PEINTURE

Pièces sèches et cuisines ouvertes entièrement intégrées au séjour : Après préparation adaptée au support.

- Projection mécanique d'un enduit pelliculaire en pâte finition petits grains pour plafonds des entrées, dégagement, séjours, cuisines ouvertes entièrement intégrées au séjour.
- Projection mécanique sur murs d'un enduit pelliculaire en pâte prêt à l'emploi, finition petits grains écrasés ou papier peint pour les séjours, les entrées, dégagements et chambres au choix du client.

Pièces humides : Après préparation adaptée au support :

- Peinture mate en plafonds des cuisines fermées, salle de bains, salle d'eau, WC.
- Les murs des cuisines fermée, salle de bain, salle d'eau et WC seront revêtus de peinture satinée suivant catalogue proposé.

BALCONS ET TERRASSE

- Fait en Pin traité autoclave en dalle caillebotis ou en lame posée sur plot ou sur ossature bois suivant localisation.

SIGNALETIQUE

- Pour numéros des maisons.

EXTERIEUR – PARKING AERIEN

- Stationnement extérieur en enrobé.
- Cheminement piétons en béton désactivé ou béton balayé au choix de l'architecte.
- Éclairage de l'espace extérieur par candélabres.
- Les espaces non traités en voie, trottoirs ou parkings seront engazonnés, plantations d'arbres et haies.

Nota :

Seront admises de plein droit toutes modifications de structure et de l'agencement intérieur et extérieur ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter ou de parfaire soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble, et qui seraient apportées en cours de travaux par le constructeur en accord avec le Maître d'oeuvre.

La société pourra être amenée à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes, dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau en cas de force majeure ou cause légitime, notamment :

- *Règlements judiciaire, liquidation de biens d'entreprise ou de fournisseur,*
- *Arrêt de fabrication, défaut d'approvisionnement*

Et plus généralement si les impératifs techniques la mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle ou telle disposition de prestation prévue.

De même, il est précisé que les côtes et surfaces indiquées de l'implantation des équipements ou appareils ne peuvent être qu'approximatives et que la Société pourra être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Le mobilier, l'électroménager, le sanitaire, les divers aménagements indiqués en pointillés sur les plans ne font pas partie du présent contrat.

Bordeaux,
Le 20 Avril 2010,